

Tout savoir sur le dividende

Au cours des 20 dernières années, Air Liquide a **toujours maintenu ou augmenté la valeur faciale^(a) du dividende.**

Bon à savoir

(pour les résidents fiscaux français selon la réglementation en vigueur)

La dispense d'acompte pour les dividendes à percevoir en 2026

Lorsqu'un Actionnaire perçoit des dividendes, une retenue de 30%, dont 12,8% au titre d'un acompte d'impôt, est prélevée. Si vous remplissez les conditions ci-dessous, vous pouvez demander à **être dispensé(e) de cet acompte.**

Conditions pour demander la dispense : votre revenu fiscal de référence pour 2024 (mentionné sur votre avis d'impôt sur le revenu reçu en 2025) est :

- inférieur à 50 000 € pour une personne seule ; ou
- inférieur à 75 000 € pour une imposition commune.

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux Actionnaires. Chez Air Liquide, cette part représente **plus de la moitié du résultat net** ce qui témoigne de la volonté du Groupe de vous **associer aux fruits de sa croissance.**

Vous n'avez aucune démarche à effectuer

- Si vous détenez vos actions auprès d'un établissement financier, Air Liquide verse le dividende brut à votre établissement financier **qui crédite ensuite votre compte du dividende net** d'éventuels prélèvements.
- Si vous détenez vos actions directement chez Air Liquide, ce dernier **crédite directement votre compte bancaire du dividende net** d'éventuels prélèvements. Si vous avez changé de coordonnées bancaires, **n'oubliez pas d'en tenir Air Liquide informé.**

Paiement du dividende

Le dividende est mis en paiement le **21 mai 2025.**

Votre compte bancaire est crédité dans les jours suivants selon les délais de traitement de votre établissement financier.

Montant du dividende 2024

- **3,30€** par action^(b), soit un taux de distribution de **59%** du résultat net publié.

LE + AIR LIQUIDE

Pour les Actionnaires détenant leurs actions directement chez Air Liquide

Si vous remplissez les conditions comme indiquées ci-contre, vous pouvez **demander en ligne** depuis votre **Espace Actionnaire** votre dispense d'acompte sur les dividendes du **1^{er} septembre au 30 novembre 2025.**

Calendrier



Votre dividende en 2025 :

- **16 mai: Dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat** pour percevoir le dividende de l'exercice 2024 pour ces actions.
- **19 mai: Détachement du coupon.** Le cours d'ouverture de l'action Air Liquide est minoré du montant du dividende.
- **21 mai: Mise en paiement** du dividende.

^(a) La valeur faciale est la valeur du dividende lorsque son montant est soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

^(b) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 6 mai 2025 au titre de l'exercice 2024.